

DREAL Occitanie	<b>Mise en œuvre de l'action 2.1 du PRSE Occitanie 2017-2021</b>	Direction	DA
		Rédigé par	François Lamalle
		Version	v1
	<b>Compte-rendu de la réunion du groupe de travail interdisciplinaire du 4 octobre 2018</b>	Validé par	
	Date	23/10/18	

### **Participants à la visio conférence:**

#### *Toulouse :*

CEREMA/DterSO : Géraldine BUR, Pierre LAINE

AUA/T : Geneviève BRETAGNE

DREAL : Cécile GUTIERREZ (DRI/DRC), Laure VIE (DA/DP), François LAMALLE (DA/DP), Clément BOTTA (stagiaire DRI)

Région Occitanie : Anne ROJAS

IFERISS : Charlie MARQUIS

FNE : Alain RIVIERE

#### *Montpellier :*

ARS : Sandrine BENGOUA

GRAINE LR: Gaëlle VALENTIN

UOM : Eugène GREAU, Brigitte LAFOURCADE

DDTM 34 : Nolwenn CORNILLET-DRIOL

**Absents/excusés/destinataires du présent CR :** Guylaine GAUTIER (DREAL/DA), Julie LAURE (Région Occitanie), José CAMBOU (FNE), Lauriane COTTEL (SYDEL du Pays Coeur d'Hérault, Aura PENLOUP (CA du grand Narbonne), Sylvie CASSADOU et Guillaume SUDERIE (CREAIORS), Agnes DUTEYRAT (CEREMA/DterMed), Christophe SONNENDRUCKER (APUMP), Philippe LABAUME (URCAUE), Mathile GUINE et Anne RODIERE (CNFPT).

**1 – Présentation rapide des notes de synthèses établies par le CEREMA** (voir documents transmis préalablement à la réunion).

La bibliographie et les notes de synthèse du CEREMA traitent de 15 déterminants de santé (définis par le guide de l'EHESP), regroupés en 3 sujets (+ une note générale) :

- modes de vie, structures sociales et économiques,
- cadre de vie, constructions et aménagement,
- milieux et ressources.

Chaque sujet est traité selon un même plan : enjeux, prise en compte dans l'urbanisme et l'aménagement, exemples, outils et méthodes. Les notes ont vocation à être enrichies par les exemples que les membres du groupe de travail peuvent signaler.

Ces notes constituent un travail préparatoire et ont été établies en vue de servir de base aux travaux à venir : elles nécessitent un travail de mise en forme par le CEREMA qui sera réalisé en vue de les rendre diffusables (elles sont jointes au présent compte-rendu et les conditions de diffusion sont précisées).

**2 – Examen d'un projet de "feuille de route" du groupe de travail interdisciplinaire : échanges et décisions**

(note et tableau transmis préalablement à la réunion).

Les échanges portent essentiellement sur les objectifs et actions des mesures 2.1.1. (sensibilisation des collectivités) et 2.1.2 (sensibilisation des maîtres d'œuvre). La mesure 2.1.3 (collecte d'exemples à publier sur une plateforme, à partir des exemples recensés par le CEREMA) n'a pas

suscité de réactions.

### 2.1. Le dispositif retenu est le suivant :

- Pour sensibiliser les élus : élaboration d'un « kit de communication », dimensionné pour une présentation d'une heure, avec un contenu mettant l'accent sur les enjeux de la santé-environnement en urbanisme et aménagement. Ce kit est destiné à être largement diffusé d'abord auprès de « personnes relais » qui pourront l'utiliser lors de réunions de réseaux ou au sein des collectivités.
- Pour sensibiliser les techniciens (et les élus intéressés) : élaboration d'outils innovants de sensibilisation / formation sur le « comment faire » pour traiter la SE dans les documents d'urbanisme et opérations d'aménagement. Ces outils devront renvoyer aux guides existants qui sont très bien faits et opérationnels (guide EHESP, guide de l'agence d'urbanisme de Bordeaux). Il s'agit de s'appuyer sur ce qui existe et de ne pas refaire un guide ou des fiches qui existent déjà.

Les deux outils doivent être cohérents et complémentaires en termes de contenu et de public ciblé.

### 2.2. Les principes d'organisation pour élaborer les deux outils.

#### La « co-élaboration »

L'enjeu principal du succès de la démarche est de toucher efficacement un maximum de personnes (élus et techniciens, qui sont tous très occupés par ailleurs) et pour cela de s'appuyer sur les réseaux et organismes existants.

Pour que ces outils soient utiles et utilisés, ils doivent correspondre aux attentes des publics à qui ils sont destinés. C'est pourquoi il est convenu que le processus d'élaboration des 2 outils prévoit des étapes de relecture et de test (pour avis) par des réseaux de professionnels.

Les réseaux identifiés à mobiliser pour la « co-élaboration » sont :

- l'AUAT propose d'organiser des réunions avec des élus et techniciens des agences (Mme Bretagne propose également de consulter ses collègues des 3 autres agences d'Occitanie)
- les associations d'urbanisme : accord de principe de M.Gréau pour UOM, la DREAL sollicitera l'APUMP
- la FNE : M.Rivière propose également d'organiser des réunions de co-élaboration.
- les CAUE (DREAL sollicitera)
- les ATD lorsqu'elles existent (à recenser dans la région)
- les organismes de formation (CNFPT ?)

La conception des deux outils sera confiée au CEREMA. Des moyens financiers supplémentaires pourront également être mobilisés pour des prestations complémentaires spécifiques en cas de besoin (par exemple pour réaliser des vidéos ou une maquette web pédagogiques).

Calendrier estimatif : 1 an pour l'élaboration en parallèle des deux outils (avec un recoupement pour garantir la cohérence entre eux). Le tout devant être prêt pour sensibiliser les nouveaux élus après les élections de 2020.

Le pilotage de la réalisation de ces outils sera confié à un groupe restreint composé de volontaires au sein du groupe de travail interdisciplinaire. La charge de travail est estimée à environ une réunion par mois (en visio ou audio conférence) pendant 1 an environ.

Parmi les participants, les volontaires sont :

- ARS : S.Bengoua,
- AUAT : G.Bretagne,
- IFERISS : C.Marquis,
- GRAINE LR : G.Valentin,

- DREAL : L.Vie, C.Gutierrez,, F.Lamalle,
- Région Occitanie : A.Rojas (sous réserve d'accord),
- Il est indispensable d'avoir dans ce groupe des représentants de collectivités locales : Mme Cotel (SYDEL Pays Coeur d'Hérault) et Mme Penloup (CA Grand Narbonne) sont sollicitées. Si elles ne peuvent pas participer, la Métropole de Montpellier sera sollicitée,
- Il est également proposé d'associer à la démarche les cellules communication, soit de l'ARS, soit de la DREAL (de manière plus ou moins permanente selon leurs disponibilités).

La première réunion du groupe de travail aura lieu le 15 janvier (sondage à prévoir), éventuellement le 17 en cas d'indisponibilités nombreuses.

### 2.3. Contenu et messages à porter par les outils

- éviter une approche trop technocratique, sous forme de référentiels, pour intégrer la SE dans les projets d'urbanisme (UOM),
- penser le kit de communication comme un outil adaptable avec une base standard et des ajouts optionnels (DREAL),
- mettre en place une « boîte à outils » pour aider les formateurs à répondre aux questions des participants,
- nécessité de prendre en compte le volet santé le plus en amont possible des démarches d'étude: le sujet devrait être abordé dès le cahier des charges pour consulter les urbanistes et durant toute la démarche d'élaboration du projet (UOM) et dès le porter à connaissance de l'État (ARS),
- la SE peut constituer un sujet fédérateur pour susciter la mobilisation des citoyens lors de la concertation (DREAL),
- l'approche SE nécessite de créer une transversalité dans la gouvernance politique et l'organisation technique des collectivités, car elle mobilise des moyens et compétences techniques et sociales (UOM, AUAT).

### **Autres informations.**

M. Marquis (IFERISS) signale une expérience à Nantes de sensibilisation sur la prise en compte de la santé dans les projets d'aménagement : il transmet le nom de son contact à F.Lamalle pour en connaître le contenu (la demi-journée s'est tenue le 9 octobre et a rassemblé 60 à 80 personnes).. Il signale l'existence de la plateforme AAPRISS : plateforme de recherches sur le thème de la santé-environnement et les politiques publiques.

Mme Valentin (GRAINE LR) signale l'organisation d'une journée sur le sujet le 14 décembre à Figeac avec deux ateliers thématiques : adaptation de la ville au changement climatique et aménagements urbains favorables à la santé.

La matinée sera consacrée à l'apport de connaissances et l'après midi à une visite de terrain à Figeac.

Il est prévu ensuite la mise en place d'un dossier thématique avec webographie et des témoignages (réutilisables pour les outils à élaborer mentionnées ci-dessus).

L'IFERISS et l'AUAT travaillent sur l'intégration des évaluations d'impact sur la santé (EIS) dans les projets d'urbanismes.

M. GREAU signale la journée « échanges urbains », le 29 novembre 2018 à Toulouse et Montpellier.